

MAIRIE

Horaires
d'ouverture

**Lundi, Mercredi et
Vendredi**
8H35 - 12H30

Mardi :
8H35 - 12H30
17H00 - 19H00

Jeudi :
8H35 - 12H30
17H00 - 18H00

Samedi:
Fermé

Contact
Tél : 02 99 49 80 44
marpire@orange.fr

Directeur de publication:
Mme Le Maire



NOUVEAUTE

La mairie a sa
page Facebook!

Mairie de Marpiré

En JUIN élections régionales et départementales

Le **20 JUIN** pour le 1er tour
Le **27 JUIN** pour le 2nd tour
Horaires des bureaux de vote :

8h00 - 18h00
À la **salle des fêtes**
de Marpiré

Merci de venir
avec votre **carte d'identité**,
votre masque et votre stylo.



Marpiré en bref

N° 12

Printemps 2021

Les associations sont des acteurs irremplaçables de la construction du lien social qui fait vivre notre commune. Par les activités et les animations qu'elles organisent, ce sont elles qui permettent le maintien de la solidarité, l'intégration, l'épanouissement des individus à tous les âges de la vie, le développement culturel et sportif. Elles s'efforcent d'apporter des idées, des projets et des réponses adaptées aux besoins et aux attentes des habitants. Elles donnent de l'âme et du dynamisme dans la vie de notre commune !

La municipalité s'efforce d'apporter son soutien à l'ensemble de son tissu associatif par différentes formes :

- Une mise à disposition de locaux, d'espaces ou d'équipements nécessaires au bon fonctionnement de l'association et à l'accueil de ses adhérents.
- Une aide matérielle et/ou technique : mise à disposition de matériel, installation, logistique...
- Des subventions de fonctionnement.

Cependant, pour exister et perdurer une association a, avant tout, besoin de bénévoles et d'adhérents.

Par ces quelques lignes, nous souhaitons dire un grand merci à nos bénévoles actuels qui contribuent à l'animation de ces associations, et ce, malgré leur énergie qui peut tendre à s'essouffler. En effet, face à une société de plus en plus individualiste et qui se digitalise, mais aussi avec la crise sanitaire, les associations n'ont pas été épargnées et leur dynamisme est soumis à rude épreuve. Vous constaterez dans ce Bref qu'elles recherchent toutes activement des bénévoles.

Sans eux, sans leur volonté, sans l'élan de solidarité qui s'y crée, sans vous à leur côté, c'est la fin...

Toutes initiatives, tout engagement selon les connaissances, les aptitudes et les disponibilités de chacun et à tout âge ...sont les meilleurs critères pour être bénévole.

Futurs adhérents et/ou futurs bénévoles, n'hésitez pas à rejoindre ces associations qui font vivre la commune. Vous serez les bienvenus !

Après cette année de crise sanitaire difficile, nous avons tous envie de se divertir, dans une ambiance joyeuse et festive, tout en redonnant vie à notre commune !

Alors, on compte sur vous !



Comment les contacter ?

Associations de l'école

- Président **OGE** / Aymeric Fauchaux : 06 80 26 73 57
- Présidente **APEL** / Sabrina POTIER : 06 03 59 86 53

Club de la Gaïeté / Aînés

- Président - Louis Herrault : 02 99 49 75 67

A.C.C.A

- Président / Sébastien BOUESSAY : 06 72 93 39 95

OPEX

- Président / André SIBON : 02 99 49 80 59

AEJI / Centre de loisirs

- Directrice / Marie Poirier : 06 89 08 39 53

MARPIR' ACTIONS - LE P'TY BISTROT

- CoPrésident / Thérèse Genevée et Frederic Lejas : 02 99 49 87 44

Association Familiale CSF

- Bibliothèque / Régine Tiriau : 07 77 06 29 06
- Théâtre CSF/ Nadia Hervé : 06 30 08 90 52
- Ripame / Vanessa Pean : 07 77 09 85 90
- Club Parent / Marie-Line Leroux : 06 13 31 17 28
- Art Floral / Thérèse Genevée : 06 85 10 00 55

Association Sportive « AMC »

- Président - René Pigeon : 02 99 49 71 70
- **FOOT** / Vice Président - Jean Michel Hamayon : 06 42 20 72 70
- **VOLLEY** / Vice Présidente - Suzie Mevel : 06 17 57 04 88
- **BADMINTON** / Responsable - Mickael Martinais : 06 89 93 90 59
- **FITNESS** / Responsable - Simon Ramard : 06 83 60 55 32

15 janvier 2021

RPQS 2019 assainissement collectif

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif.

Point sur les travaux de voirie

*Réalisation du curage des fossés
*Rue de la Lotière et de la croix Beucher : Essai de chicanes pour ralentir la vitesse. *Début des travaux Allée des Mimosas - Intervention de l'entreprise Beaumont.



Lotissement des Lavandières : Point sur la commercialisation

Sur les 11 lots de la 1^{ère} tranche, il reste 1 lot disponible. Sur les autres lots, des compromis ou des actes de vente ont été signés.

La viabilisation de la 2^e tranche interviendra après commercialisation de la 1^{ère} tranche.

Rapport d'activités 2019 SMICTOM

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport d'activités 2019 du SMICTOM.

19 février 2021

Atelier technique : Acquisition foncière à l'amiable

Lors de la révision du Plan Local d'Urbanisme, la commune a mis un emplacement réservé sur une partie de la parcelle cadastrée C1765 en vue de créer un local technique moderne et fonctionnel.

Après négociations avec le propriétaire, M. André POIRIER et en tenant compte du coût de désamiantage de la toiture de l'actuel local technique (16530.30€ HT soit 19 836.36€ TTC, à la charge de la commune), Madame le Maire propose d'acquérir à l'amiable une partie de la parcelle cadastrée C1765 (environ 806 m²) au prix de 11 000€.

L'acte notarié sera rédigé par maître MEVEL Chateaubourg et les frais notariés et de géomètre (Cabinet HAMEL - ACIGNE) seront supportés par la Commune.

Un groupe de travail est créé avec les membres des commissions « Urbanisme/Travaux » et « Equipements Bâtiments Communaux ».

Un travail en partenariat avec la mairie de Mondevert va être mis en place étant donné que la commune de Mondevert est aussi en projet pour un atelier communal.

Suggestion : Sélection d'un architecte par l'application d'un forfait pour les honoraires et non sur un pourcentage du projet.

Adressage

Mme le Maire explique au Conseil Municipal que la Poste avait fait une proposition en 2017 pour la réalisation du projet d'adressage sur la commune. Le coût était de 3 900€ HT.

Le Conseil Municipal avait décidé de ne pas donner suite à l'époque.

De plus, la signalétique était à rajouter sur le budget de la Poste.

Dernièrement, l'association des maires a proposé une visioconférence avec la Poste.

L'adressage est indispensable pour le déploiement de la fibre, pour les secours, les livraisons,....



Le conseil municipal décide donc d'avancer sur ce projet d'adressage. Un groupe de travail est donc constitué : Frédéric LEJAS, Coralie ALBARET et Ludivine FAUCHEUX.

Création de la commission « Haies bocagères »



Mme le Maire propose de créer une commission « Haies bocagères » qui aura en charge de rédiger le règlement et d'étudier les déclarations préalables concernant les coupes et abattages des haies bocagères protégées dans le Plan Local d'Urbanisme. Les membres sont donc : Frédéric LEJAS, Rémi TROPEE, Alain TRAVERS, Thierry DELAUNAY et Michel DUBOIS.

Questionnaire sur la stratégie opérationnelle du schéma cyclable de Vitré Communauté

Mme le Maire donne lecture d'un questionnaire concernant la stratégie opérationnelle du schéma cyclable de Vitré Communauté. Remarque : Projet D106 entre Marpiré et la gare des Lacs utile s'il y a plus d'arrêts de train à la gare des Lacs aux heures stratégiques, ce qui permettra de décharger la gare de Chateaubourg

Compte-rendu de la commission formation des élus

Christelle HALLET fait un compte-rendu de la réunion « Formation des Elus ». Les élus ont droit à la formation depuis décembre 2019 par un CIF (plus intéressant, formation générale pour un groupe) ou DIF (plus complexe, plus personnalisée). Budget à prévoir : entre 250 et 320€ par élu.

A titre informatif, une journée de formation : environ 200€ pour un élu Formation ciblée sur une commune ou quelques élus de plusieurs communes

Formation de base : « Environnement d'un conseil municipal et appréhension du rôle d'élu, conseiller municipal »

Demande d'une formation sur une journée pour l'ensemble du conseil sur la commune de MARPIRE.

Compte-rendu réunion bibliothèque

Stéphanie COUROUSSÉ fait un compte-rendu sur la réunion bibliothèque. Pour la mise en place du réseau ARLEANE, il y a deux étapes : l'équipement par du matériel informatique et ensuite le désherbage, c'est-à-dire retirer définitivement des documents dont le contenu est obsolète. A Marpiré, le matériel informatique est acheté. L'équipe de la bibliothèque souhaite que les bénévoles et les élus soient associés pour la tâche du désherbage. Il y aurait approximativement 16 heures de travail de manutention et de mise en carton.

Suggestion : cabines de livres, bennes papier école pour ceux à détruire...

De plus, il manque des bénévoles à la bibliothèque pour les permanences. Il y a actuellement moins d'une dizaine de bénévoles.

ARLEANE
RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DE VITRÉ COMMUNAUTÉ

Compte-rendu Commission information jeunesse



Christelle Hallet fait un compte-rendu. Objectif de la commission : Donner l'égalité à tous les jeunes de l'inter-communalité pour les accompagner

pour qu'ils se plaisent dans nos communes.

Présentation des services :

*Point Information Jeunesse : Job d'été, Bafa, service civique, orientation, solutions face à l'échec scolaire, forum des métiers, de l'alternance, que faire cet été ?

Encourager financièrement pour des départs à l'étranger, chantier international de bénévoles

*service civique de 16 à 25 ans
Beaucoup d'idées et de projets pour les jeunes de la commune, à étudier par la Commission Enfance Jeunesse

Compte-rendu Commission Développement Economique

Cécile BEAUDUCÉL fait un compte-rendu. Réunion au Parc d'activités La Gaultière à Chateaubourg et visite de l'hôtel d'entreprise, notamment la société Hermine, production de pâtes bretonnes.

Présentation de l'Aide d'urgence au rebond : pour les commerces de Vitre Communauté qui ont eu une fermeture administrative - demande à faire entre le 15/03/21 et le 30/06/21 - 1000€

Présentation du Projet du parc d'activité du Haut Montigné pour améliorer la sécurité et les stationnements et la circulation

26 mars 2021

Approbation des Comptes de Gestion du BUDGET COMMUNE 2020 et du BUDGET LOTISSEMENT DES LAVANDIERES 2020

Après s'être fait présenter les comptes de gestion et considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve les comptes de gestion pour l'exercice 2020.

Approbation du Compte Administratif du BUDGET COMMUNE 2020

Le compte Administratif du budget communal 2020 est présenté par M. PAIN. Il s'établit ainsi :

Exploitation

Dépenses..... 448 268.89 €
Recettes..... 649 449.38 €
Excédent de clôture : **201 180.49 €**

Investissement

Dépenses..... 196 302.89 €
Recettes..... 816 838.79 €
Excédent de clôture : **620 535.90 €**

Hors de la présence de Mme MOUSU, le conseil municipal approuve le compte administratif 2020 du budget COMMUNE.

Approbation du Compte Administratif du BUDGET LOTISSEMENT DES LAVANDIERES 2020

Le compte Administratif du budget LOTISSEMENT DES LAVANDIERES 2020 est présenté par M. PAIN. Il s'établit ainsi :



Exploitation

Dépenses..... 282 342.27 €
Recettes..... 334 182.52 €
Excédent de clôture : **51 840.25 €**

Investissement

Dépenses..... 467 654.29 €
Recettes..... 197 558.73 €
Excédent de clôture : **270 095.56 €**

Hors de la présence de Mme MOUSU, le conseil municipal approuve le compte administratif 2020 du budget LOTISSEMENT DES LAVANDIERES.

Affectation des résultats du BUDGET COMMUNE 2021

Le conseil municipal, considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, décide d'affecter :
l'excédent de fonctionnement de : **201 180.49 €** en Réserve (1068)
l'excédent d'investissement de : **620 535.90 €** en Excédent d'investissement Reporté (001)

Affectation des résultats du BUDGET LOTISSEMENT DES LAVANDIERES 2021

Le conseil municipal, considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, décide d'affecter :
l'excédent de fonctionnement de : **51 840.25 €** en Excédent de Fonctionnement Reporté (002)

Le déficit d'investissement de : **270 095.56 €** en Déficit d'Investissement Reporté (001)

Vote des Taux des taxes directes locales 2021

Le conseil municipal décide de fixer les taux suivants pour les taxes directes locales :

Taxe foncière (bâti) : **32.21**
(12.31+19.90 part du département reversée)

= Application par le Trésor d'un coefficient de 0.91 sur les sommes à reverser à la commune. Le total des sommes versées au titre de la taxe foncière (bâti) sera équivalent au total que la commune aurait dû percevoir au titre de la taxe d'habitation et de la taxe foncière (Bâti)

Taxe foncière (non bâti) : **35.19**

SUBVENTIONS 2021

Le Conseil Municipal accorde les subventions suivantes pour l'année 2021 :



- Club de la Gaieté.....207 €
- Asso sportive - Foot/Volley...2796 €
- Asso CSF Marpiré.....3000 €
- A.C.C.A chasse.....517 €
- Anciens Combattants.....84 €
- Apel420 €
- Maison familiale rurale de Fougères (2x43€).....86 €
- Lycée Jean-Baptiste LE TAILLANDIER (2x43€).....86 €
- Prévention routière.....44 €
- FNATH Vitre (accidentés du travail).....44 €
- A.D.M.R Vitre.....265 €
- A.D.M.R. Chateaubourg (1058x0.50€).....529 €
- EPISOL.....105 €
- AFSEP.....44 €
- L'outil en main (1x30€).....30 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 COMMUNE

Le conseil municipal approuve le budget 2021 de la Commune comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses..... 578 213.00 €
Recettes.....578 213.00 €

Section d'investissement

Dépenses..... 906 844.00 €
Recettes.....906 844.00 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 LOTISSEMENT DES LAVANDIERES

Le conseil municipal approuve le budget 2021 du lotissement des Lavandières comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses..... 751 815.83 €
Recettes.....751 815.83 €

Section d'investissement

Dépenses..... 755 147.54€
Recettes.....755 147.54€

Projet d'adressage

Réunion de présentation de l'adressage par Mr Rhami, responsable projets adresse à la Poste, le 19/03/2021.

L'objectif de ce projet d'adressage est d'avoir des adresses de qualité (unique, non ambiguë et géolocalisable) au sein de la commune

L'adressage est indispensable pour : l'accessibilité aux services de secours, le e-commerce et la fibre.

Proposition d'une prestation d'audit et de conseil à étudier.



Formations des élus

2 journées de formation retenues : en avril 2021 et à l'automne

Demande de Néotoa pour des logements sociaux



EMBELLIT LA VILLE ET LA VIE

Courrier du 22 mars de Néotoa adressé à la commune :
Souhait de Néotoa en accord avec l'état de se séparer des logements les plus anciens sur la

commune:

- 6 logements place de l'éveil
 - 6 logements Allée des pins
- Néotoa sollicite l'approbation de la commune pour procéder à ces ventes.

Après délibération, le conseil municipal rend un avis défavorable à cette opération.

Demande d'un riverain du lotissement des Lavandières (2e tranche)

Demande d'un riverain pour la création d'un passage sur le lot 18 de la 2e tranche du lotissement des lavandières pour accéder à son jardin situé derrière sa maison.

Après étude et délibération, le conseil municipal s'oppose à modifier le permis d'aménager.

16 avril 2021

Révision des statuts de Vitré Communauté

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide la révision des statuts de Vitré Communauté, à savoir, d'une part, la prise de compétence en matière de soutien au projet de restructuration immobilière du centre hospitalier Simone Veil de Vitré et d'autre part, la prise de compétence en matière de réseau public de chaleur.



Devis concernant l'adressage

Après examen du devis concerné, le Conseil Municipal décide d'accepter le devis en date du 07 avril 2021 de la « La Poste » pour un montant de 4 800€ HT soit 5 760€ TTC.

Subvention 2021 AEJI

L'AEJI demande une subvention pour le fonctionnement du centre de loisirs pour 2021. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder 11 783.03€ qui seront versés en 2 échéances.

DÉCISIONS MODIFICATIVES BUDGÉTAIRES N°1

Mme le Maire propose au conseil municipal les décisions modificatives suivantes pour équilibrer le budget 2021 de la commune.

Section d'investissement

Chapitres	Dépenses	Décisions modificatives
040	21534 Réseaux d'électrification	- 5 163.12 €
041	21534 Réseaux d'électrification	+ 5 163.12 €
Chapitres	Recettes	
040	238 Avances versées sur comm.immo.corporelles	- 5 163.12 €
041	238 Avances versées sur comm.immo.corporelles	+ 5 163.12 €

ATELIER TECHNIQUE

Présentation du projet de bornage du futur atelier technique reçu de la part du géomètre. Le bornage définitif présenté prévoit une surface de 690 m2 environ.

Il est prévu l'envoi du dossier administratif aux architectes suivants, en vue de leur consultation:

- Cabinet GESLAND & HAMELOT (Argentré du Plessis)
- Cabinet ORAIN (Vitré)
- Cabinet COULIOU (Chateaubourg)
- Cabinet CF Architecture (Vitré)

COMPTE RENDU REUNION NEOTOA / MME LE MAIRE

Suite à la dernière délibération du conseil municipal de mars 2021, NEOTOA a sollicité un rendez-vous avec Mme Le Maire.

Dans le cadre de la loi ELAN, NEOTOA a l'obligation de vendre des logements dans le but de financer la construction de nouveaux logements sociaux sur le territoire (agglomérations & petites communes).

Le conseil municipal décide de confirmer la délibération prise en mars 2021 (avis défavorable sur la vente des logements par NEOTOA).

COMPTE RENDU REUNION « BASSINS VERSANTS »

Frédéric expose l'historique sur les actions de reconquête de la qualité de l'eau sur le territoire.

**Le 29 JUIN,
le tour de France
passe chez nous !**



De 13h30 à 17h/17h30, la route entre Champeaux et le Haut de la Lande sera entièrement interdite à la circulation.

Nous recherchons des bénévoles pour assurer la sécurité à chaque entrée de route.

Nous demandons, aussi, aux propriétaires des chemins privés de bloquer leur entrée.

RAPPEL DES REGLES DE BON SENS

Des habitants se sont plaints en mairie pour diverses incivilités qui relèvent avant tout du bon sens. Nous tenons à rappeler certains basics qui semblent le plus souvent oubliés :



Concernant les CHIENS :

- Les maîtres doivent ramasser les excréments sur les trottoirs, terrains communaux et le terrain de foot.
- Les maîtres ne doivent pas laisser leur animal uriner sur le mobilier urbain, sur les clôtures, sur les portails etc...
- Les maîtres ne doivent pas laisser aboyer leur animal sans prendre toutes les mesures nécessaires pour préserver la tranquillité du voisinage.
- Un chien ne doit pas divaguer dans les rues.



Concernant les CHATS :

- Les chats doivent être identifiés (puces électroniques) et stérilisés.
- Éviter de mettre de la nourriture à disposition des chats errants.



Concernant les dépôts sur la voie publique :

- Les dépôts sauvages ou intentionnés sur la voie publique sont interdits sauf autorisation spéciale de la mairie.

Le respect de toutes les règles élémentaires de cohabitation devrait nous éviter de rentrer dans un cycle de procédures juridiques qui serait néfaste pour tout le monde.

CLUB DE LA GAITE

C'est bientôt la reprise pour se retrouver autour de nos jeux et loisirs préférés.

Les activités (comme les concours de Belote et les repas) restent à définir selon l'évolution de la crise sanitaire et les décisions gouvernementales.

Nous espérons vous donner rendez-vous le jeudi à partir du mois de juillet !



FETE DE L'ECOLE Dimanche 27 Juin NOUVEAUTE

Menu à emporter, en partenariat avec le restaurant « Les Petits Curieux » à Broons sur Vilaine. Bon de commande ci-joint, à retourner pour le **vendredi 11 Juin** au plus tard à l'école ou à Epi Service. Partagez l'info !!!

Le RIPAME Le manège des 5 lieux

Les actions d'éveil :

- Ateliers d'éveil entre 9h45 et 11h30 sur Val d'Izé (mardi et jeudi), Saint Christophe des Bois (mercredi) et Taillis (vendredi).
- Animation musicale envisagée pour les enfants de - de 3 ans avec le « **TIPi des sons** » animé par Sylvie Fourn les **matins des 17 et 18 juin 2021**: lieux et horaires à définir.
- Le RIPAME chante et lit en ligne : <https://ripamelemaneg5lieux.monsite-orange.fr/page-5ebeae718a3db.html>
- Des rando-poussettes animées sont à l'étude.

Pour les professionnels :

- Une ludothèque en « clic and collect » de matériel éducatif à destination des assistants maternels est à l'étude.
- Session « gestes et postures » envisagée : jeudi 27 mai et jeudi 17 juin.

L'information aux usagers :

La permanence du service reste ouverte en présentiel, par téléphone ou en visioconférence.

Pour suivre l'actualité du service :

à consulter le site du RIPAME ou à contacter le service.

Vanessa PEAN – 1 rue des pins – 35450 VAL d'IZE

07.77.09.85.90

ripame@valdize.fr

<http://ripamelemaneg5lieux.monsite-orange.fr/>



REOUVERTURE VENDREDI 11 JUIN à 18h30

Les permanences seront le vendredi soir et le dimanche matin.

La réouverture tiendra compte des consignes sanitaires.

BISTROT MÉMOIRE

Les Lundi

14 Juin, 12 Juillet et 13 septembre
De 14h30 à 16h30

Une petite balade suivi d'un pot au P'ty Bistrot

Ouverture du festival

« THEATRE AU VILLAGE »

3e semaine d'Août

FORUM des ASSOCIATIONS

Vendredi 3 Septembre

à partir de 18h30

Suivi de l'assemblée générale

L'ACCUEIL DE LOISIRS
AEJI
RECRUTE DES

ANIMATEURS H/F

ÉTÉ 2021

Diplômé(e)s
BAFA ou équivalence

Tu es motivé(e) et dynamique pour encadrer des enfants de 3 à 14 ans ?
Tu as des idées pour mettre en place des activités diversifiées ?
Alors, viens rejoindre l'équipe d'animation pour l'été à Marpiré !
Au programme pour juillet : activités et grands jeux, mini-camps, veillée et nuitées au centre, sorties....

Contact:
Marie POIRIER, Directrice
06.89.08.39.53
aejicsf@gmail.com
Saint Jean sur Vilaine
(Entre Rennes et Vitré)

L'ACCUEIL DE LOISIRS
AEJI
RECRUTE UN

DIRECTEUR ADJOINT H/F

ÉTÉ 2021

Contrat CEE forfait journalier + réunions
70€/jour majoré de 10€/jour de mini-camp

Périodes:
> Du 28 juin au 30 juillet
> Du 16 au 27 août 2021
> début de contrat possible à partir de mai (les mercredis)

Description du poste: Vous participerez à l'encadrement et à l'animation des activités avec les enfants de 3 à 14 ans. En tant qu'adjoint vous aurez la gestion de l'équipe d'animation et serez amené à effectuer le remplacement de la directrice en cas d'absence.
Pour l'été, vous mettrez en place un projet avec des 12-14 ans: mini-camps & activités. Mini-camp du 28/06/2021 au 02/07/2021.

PROFIL RECHERCHÉ:
BAFD ou équivalent selon la DDCSP / Permis B et véhicule souhaité
- Dynamique et motivée pour s'investir dans l'équipe
- Etre capable de gérer une équipe (réunions, suivi des stagiaires...)
- Assurer la sécurité physique et affective des enfants dans le respect des réglementations en vigueur.
- Organiser et mettre en place des activités/ grands jeux en fonction des enfants

Contact:
Marie POIRIER, Directrice
06.89.08.39.53 / aejicsf@gmail.com
Saint Jean sur Vilaine (Entre Rennes et Vitré)

12-14 ans

VIENS PRÉPARER TON ÉTÉ!

Mini-camp (28 juin au 2 juillet) - activités en juillet

MERCREDI 26 MAI 2021
14H À MARPIRÉ
SALLE DES ASSOCIATIONS

Pour plus d'informations, Accueil de loisirs AEJI
Marie Poirier 06.89.08.39.53
aejicsf@gmail.com



Inscription des enfants à l'école

Vous pouvez contacter la cheffe d'établissement Mme SANDRAS Mélanie, les lundis (jour de décharge) ou tous les jours après 16H30 au **02.99.49.82.70** ou par mail : eco35-st-joseph.marpire@enseignement-catholique.

Dimanche 20 Juin

Une animation "découverte des pratiques du foot diversifié."

Une initiation au Foot-Golf,
Foot en Marchant, Tennis-ballon sera proposée.
Cette journée sera ouverte à tous les habitants de Marpiré. Les modalités seront communiquées ultérieurement.



Nous sommes à la recherche de dirigeants pour le samedi ainsi que des bénévoles pour encadrer les jeunes le mardi soir à l'entraînement à la sortie de l'école (17 h). Nous recherchons aussi de nouveaux arbitres. Toutes personnes intéressées veuillez prendre contact avec le Club.

Tournoi de volley
(jeu possible en salle)

MARPIRÉ

3X3 sur herbe
Sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires

Pré-inscription:
Suzie Mevel
06.17.57.04.88
volleymarpire@gmail.com

Buvette et restauration sur place

De nombreux lots à gagner

Dimanche 13 juin

MIXTE 10H
(PARTICIPATION DE 5€/JOUEUR)

1 JOUR, 1 TOURNOI = DU PLAISIR, DES RETROUVAILLES ET DE LA RIGOLADE

Le club ne répond pas des vols durant le tournoi

VOLLEY

Pour la rentrée, nous offrirons un ballon de beach volley aux joueurs des catégories baby-volley, M9 et M15. Nous diminuerons la licence de 20€ pour toutes les catégories si elles sont rendues avant le 30 juin 2021.

De M7 à M9 (2011 et +) 60€
De M11 à M15 (2005 à 2009)..... 70€
M17 (2003/2004)..... 110€
M20 et séniors (2002 et -)..... 120€
Détenues et Loisirs 80€

Une nouvelle activité à Marpiré !



Immatriculée en tant qu'enseignante diplômée et praticienne en techniques énergétiques (reiki, LaHoChi, Isis principalement), Médium. Je fais également du magnétisme (dents, coliques, eczéma ou tout autre soucis de peau et je coupe le feu). Je reçois, sur rendez-vous, à mon domicile et me déplace en cas de besoin. Je travaille avec les professionnels et les particuliers : hommes, femmes et enfants ainsi qu'avec les animaux (chiens, chats, vaches, etc). Je fabrique et je vends des bijoux personnalisés en pierres (bracelets, pendentifs, boucles d'oreilles, porte clé).

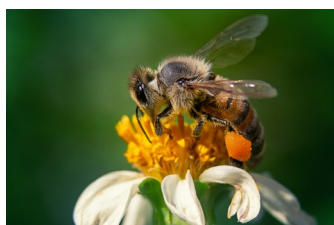
Christelle LATOUR
Renseignements au 06 12 35 40 28
www.hangel53.fr
<https://m.facebook.com/HANGEL53>

BIBLIOTHEQUE



En juin :

Participation Exposition
« Sauvons les Abeilles »
avec l'intervention d'un apiculteur amateur.



En juillet :

Participation au festival de littérature jeunesse "partir en livre", le thème de cette 7ème édition est "Mer et Merveilles" sélection de livres, ateliers créatifs-frise, maquette, nœuds marins....

PARTIR EN LIVRE

30 juin - 25 juillet 2021

mer et merveilles

www.partir-en-livre.fr